

## Ministère des solidarités et de la santé , Fiche relative à la prise en charge des personnes âgées à domicile hors EHPAD dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19

Le ministère des Solidarités et de la Santé publie une nouvelle fiche de recommandations pour la prise en charge des personnes âgées à domicile ou en structures non médicalisées dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19.

La population des seniors constitue le public le plus vulnérable à l'épidémie de Covid-19. Les formes graves et sévères du Covid-19 touchent tout particulièrement la population âgée. Ainsi, selon les données SIV-IC, au 13 avril 2020, les personnes de plus de 70 ans représentent 57 % des personnes hospitalisées pour COVID + en hospitalisation conventionnelle et plus de 30 % des patients pris en charge en réanimation ou en soins intensifs.

Plus de 60% des personnes âgées en perte d'autonomie vivent à domicile hors EHPAD (habitation personnelle ou lieu d'hébergement collectif non médicalisé, résidences autonomie, résidences service). Les professionnels de santé de ville, les établissements d'HAD, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) sont donc indispensables à la prise en charge de ces personnes. La présente stratégie vise à établir une prise en charge globale sanitaire et sociale des personnes âgées à domicile avec une continuité des soins hors Covid-19, une continuité de l'accompagnement médico-social, une continuité de l'accompagnement social. Elle vise à établir une prise en charge des séniors avec comorbidités, des personnes âgées en perte d'autonomie et sujets très âgés suspects de Covid-19 en précisant les spécificités du diagnostic du Covid-19 chez ces personnes, les outils de diagnostic appropriés, en rappelant les possibilités de suivi à domicile en cas de suspicion de Covid-19, les nécessités de soutien gériatrique, en précisant les modalités d'hospitalisation en établissement avec hébergement des personnes suspectes de Covid-19, les suites de l'hospitalisation ainsi que le soutien en soins palliatifs.